Domaine Public

domainepublic.ch

Affaires extérieures ou confusion intérieure?

Les déclarations des membres du gouvernement se suivent et se contredisent sans dessiner une position commune, à quelques semaines du vote sur Schengen.

Appelé à se prononcer le 5 juin sur un objet de politique extérieure de première importance, le citoyen suisse risque de perdre sa sérénité s'il tente de prendre en compte les divers messages émanant de la Berne fédérale. A moins d'un mois de la votation sur Schengen-Dublin, petit inventaire non exhaustif de quelques faits et gestes.

- Le 8 mai à Rafz, accompagné d'un huissier symbolisant l'Etat, Christoph Blocher fait l'éloge des frontières et d'une neutralité armée forte, dans les termes que l'on sait.
- Quatre jours plus tard, Samuel Schmid, même parti, même gouvernement, président de la Confédération, annonce qu'il veut réduire le noyau dur de l'armée à 18 500 hommes. Ce qui implique de facto une profonde transformation de la milice classique et, à terme, une coopération militaire accrue avec nos voisins.
- Le même Samuel Schmid, dans son versant eurosceptique par contre, affirme le 11 mai dans *Le Temps* qu'un «oui à Schengen permettra d'éviter de rediscuter de l'adhésion».
- Position inverse de Micheline Calmy-Rey, qui a déclaré, lors de son bilan après 100 jours au gouvernement, que «les négociations bilatérales nous rapprochent de l'Europe, et donc de l'adhésion».
- Lors de l'émission *Infrarouge* de la TSR, ce même 11 mai, offensive des élus du parti de Samuel Schmid qui, en parfaite contradiction avec l'analyse de leur conseiller fédéral, invoquent la déclaration de Micheline Calmy-Rey pour justifier leur refus de Schengen.
- Quant à Joseph Deiss, s'exprimant le 26 janvier dans la presse alémanique, il voit le débat européen reprendre bientôt: «Nous présenterons un rapport sur les conséquences possibles d'une adhésion à l'UE en 2006» affirme-t-il à la *HandelsZeitung*.
- Opposition de Samuel Schmid qui, dans son intervention du 11 mai, infirme cette annonce, estimant que ce rapport ne sera pas présenté avant longtemps.

continue en page 2

Sommaire

Les actionnaires réclament davantage de transparence.
page 2

Les propositions suisses de libéralisation des services à l'OMC.
page 3

Le livre de Sommaruga et Strahm commenté par *DP*. Premier volet consacré à l'immigration.
pages 4 et 5

Le service public exporte ses compétences. L'armée se modernise petit à petit.
page 6

Le Feuilleton d'Anne Rivier, seizième épisode.
page 8

Schengen

Le vote du 5 juin doit faire apparaître que l'UDC ne dispose pas de capacité de blocage. Il faut donc mettre la barre d'une majorité de «oui» à 60%.
C'est la marge de sécurité d'un pays qui se veut gouvernable.

Edito page 3

JAA 1450 Sainte-Croix
Annoncer les rectifications d'adresses

20 mai 2005
Domaine Public nº 1646
Depuis quarante-deux ans, un regard différent sur l'actualité

Equilibrer les pouvoirs

Les actionnaires, souvent les salariés eux-mêmes via les fonds de pension, commencent à exercer leur pouvoir lors des assemblées générales des grandes sociétés.

Souk ou bonne gouvernance? Lors de la dernière session des Chambres, le Conseil national s'est prononcé en faveur d'une plus grande transparence des principaux salaires: mais pas question de confier aux actionnaires le soin de les décider. Une proposition d'amendement de Susanne Leutenegger Oberholzer (PS/BL) dans ce sens n'a pas eu plus qu'un succès d'estime (58 voix contre 93). La droite considère qu'il faut laisser aux sociétés anonymes le choix d'introduire ou non cette solution dans leurs statuts. Elle craint surtout que les assemblées générales se transforment en foires d'empoigne autour des chiffres des feuilles de paie. Il est peu probable que la majorité du parlement réserve un meilleur sort à la proposition que s'apprête à formuler Christian Levrat (PS/FR) pour que la rémunération des membres de la direction et du conseil d'administration des sociétés anonymes soit fixée par l'assemblée générale. Les comités de rémunération, sans réelle indépendance par rapport au conseil d'administration, vont donc continuer à fixer les salaires des principaux dirigeants.

La primauté de l'assemblée générale

Il ne s'agit pourtant pas que de gros sous. Le fait que les administrateurs décident de leur propre rémunération heurte de front la séparation des pouvoirs au sein de l'entreprise. Le Code des obligations prévoit d'ailleurs qu'il appartient aux actionnaires de fixer les tantièmes, aujourd'hui abandonnés, mais qui servaient auparavant de salaires aux membres du conseil d'administration (*DP* n° 1592). Il paraît donc conforme à l'esprit de la législation de rappeler la primauté de l'assemblée générale. En revanche, on peut hésiter sur la nécessité d'étendre cette règle à la direction qui rend des comptes au seul conseil d'administration. Ethos préconise notamment que ces salaires-là soient fixés par un comité de rémunération composé exclusivement d'administrateurs non dirigeants. Un Peter Brabeck (Nestlé) ou un Daniel Vasella (Novartis), porteurs de la double casquette d'administrateur et de directeur, en seraient donc exclus.

Les montants faramineux des salaires et les cumuls de fonctions aux allures de potentat choquent l'opinion à juste titre. Ces dérives ne constituent pourtant que les signes visibles de la perte de pouvoir des actionnaires, pourtant propriétaires du capital, dans le fonctionnement des entreprises. Sous la pression de certains investisseurs, et notamment des salariés eux-mêmes par l'intermédiaire de leurs fonds de pension, une inversion de tendance se fait jour. La dernière assemblée générale de Nestlé n'avait rien d'une sinécure (*DP* n° 1642). Reste à renforcer le pouvoir des actionnaires dans la loi elle-même. *ad*

Ethos – Fondation suisse d'investissement pour un développement durable; lignes directrices de vote lors de l'assemblée générale:
www.ethosfund.ch/ethos/pdf/lignes_2005_f.pdf

Suite de la première page

Affaires extérieures ou confusion intérieure?

- Mais par ailleurs, Joseph Deiss n'a pas eu besoin de rapport pour proposer l'introduction unilatérale en Suisse du principe de «cassis de Dijon». Ce qui n'est pas sans évoquer une forme d'alignement sans co-décision sur les normes européennes, sachant que tout produit commercialisé dans un Etat membre de l'Union pourrait entrer automatiquement sur le marché suisse.
- Aux dernières nouvelles, dans la même logique, le seco examinerait l'éventualité d'une introduction similaire de la directive européenne Bolkestein.
- Simultanément, mais cette fois dans une inclination atlantiste, le même seco planche sur la possibilité de conclure un accord de libre-échange avec les Etats-Unis. S'agissant d'un tel traité, *Le Temps* du 24 mars rappelle qu'en 1996 Christophe Blocher demandait déjà l'adhésion de la Suisse à l'Alena, marché libre réunissant les USA, le Canada et le Mexique. En tout cas, pour Martin Naville, directeur de la chambre de commerce suisse-américaine et promoteur de l'opération s'exprimant dans *Le Temps* du 14 avril, il s'agirait d'en finir «avec quinze ans d'eurocentrisme».

Certes, ces approches pour le moins contradictoires relèvent de démarches différentes et suivent leur propre logique. De plus, habitué aux gouvernements sans programme, résultant d'une simple addition de tous les partis, le citoyen suisse sait faire preuve d'une remarquable tolérance à l'incertitude. Pour autant, même avec des attentes excessivement modestes en matière de cohérence politique, il pourrait finir par être tourmenté par les questions suivantes: quelle vision avons-nous de nos relations avec le monde et nos voisins? quelle place entendons-nous occuper et quel rôle souhaitons-nous jouer, notamment sur notre continent? Quelle politique européenne traduit de manière logique ces options de base et nos propres valeurs? Quelle politique militaire et de sécurité peut-on en déduire? Et quelle communication à l'intérieur et vers l'extérieur ces choix impliquent-ils? *fc*

Penser au-delà de 2005

Dans une série d'articles, nous avons présenté les mécanismes de négociations de l'OMC sur les services et leurs retombées à l'intérieur de la Suisse, pour constater que les craintes de démantèlement de nos services publiques sont sans objet. Restent les répercussions de cette libéralisation dans les autres pays, et notamment dans le tiers-monde. *DP*

La Suisse ne fait pas que prendre des engagements, c'est-à-dire ouvrir ses portes aux fournisseurs de services étrangers. Elle demande aussi aux autres pays de libéraliser leurs services. Et il faut bien se rendre compte que, dans ce domaine, la Suisse est un poids lourd. Rien à voir avec les négociations dans le domaine des tarifs pour les marchandises, où les grands fournisseurs dictent leurs volontés aux petits et dans lesquelles la Suisse ne pouvait que glaner des bruits de couloir en attendant que tout soit décidé.

La Suisse pèse 26 milliards de francs par an dans la balance du commerce de services, autant que l'Europe des 15! Et ceci est dû à tous les services qu'elle exporte: banques et assurances évidemment, mais aussi les services de transport, y compris spatial, de maintenance, les services professionnels ou la communication. Il n'y a guère de domaines où les entreprises suisses n'exportent pas.

Forte d'un tel poids, la Suisse pousse à la libéralisation dans les autres pays. Si on examine la liste des requêtes de notre pays sur le site du seco, on peut lire «la Suisse demande à tous les pays qui ne l'ont pas encore fait, c'est-à-dire la quasi-totalité, d'accorder aux personnes transférées à l'intérieur d'une même entreprise une entrée temporaire de cinq ans, sans restriction.» Dans le domaine des services financiers, il existe une réglementation prudentielle ; la Suisse demande aux autres pays membres l'abolition de la clause du besoin, la levée des quotas, la possibilité d'obtenir la majorité du capital d'une entreprise, etc. Ou encore, dans le domaine des assurances, la Suisse demande aux «membres de prendre des engagements complets dans la gestion d'actifs, un secteur très stable et très important pour la place financière suisse.» On voit donc que notre pays est un fer de lance de la libéralisation des services dans le monde. Par contre, le commerce des services dans l'Union européenne est bien plus libéralisé qu'en Suisse et il sera au cœur des négociations bilatérales III. *DP* reviendra en profondeur sur ce sujet, en particulier sur la directive Bolkestein qui a déjà fait couler tant d'encre chez nos voisins. *cr*

www.seco-admin.ch
(thèmes, politique économique extérieure)

Fiscalité: allégement de 700 millions pour les actionnaires

Le Conseil d'Etat vaudois cherche septante millions que les citoyens lui ont refusés. Il soupèse les économies immédiates (vingt millions); il déclare vouloir tenir le cap de la planification financière: équilibre des comptes en 2007.
Or dans quelques semaines va sortir le message fédéral sur la deuxième réforme de l'imposition des sociétés. Il prévoit de n'imposer que partiellement, à 80%, les dividendes, sous prétexte que le bénéfice de la société a déjà été imposé.
Nous aurons l'occasion de revenir sur cette justification boiteuse.
Mais dès maintenant il faut s'arrêter à la perte fiscale pour les cantons. Elle est estimée à 700 millions. Ce qui signifie à peu près 70 millions pour les Vaudois.
Quand ils auront laborieusement trouvé les premiers 70 millions, y compris dans les secteurs socialement sensibles, ils pourront, forts de cet exercice réussi, recommencer. Car les actionnaires sont victimes d'une injustice: leurs revenus sont pleinement imposables! *ag*

Edito

Le score et le résultat

Le succès, lors de la votation sur Schengen-Dublin, ne se mesurera pas au résultat, le «oui» l'emportant sur le «non», il dépendra du score, de l'écart creusé, de l'amplitude du «oui».

Quand on recense les soutiens politiques, professionnels, économiques, quand on sait que des cantons conservateurs prendront en compte les intérêts de l'industrie du tourisme, on ne peut qu'escompter une ratification de Schengen par le peuple. Mais la majorité ne saurait suffire. Elle doit être large, pour deux raisons.

Schengen sera suivi d'une deuxième votation, à l'automne, sur la libre circulation des personnes élargie aux nouveaux membres de l'Union européenne. Ce scrutin s'annonce plus difficile et périlleux. La peur de la sous-enchère salariale est réelle. Que gagne un Polonais dans son pays? Tellement peu qu'un salaire gagné en Suisse, même en dessous des normes de la branche, demeure par comparaison royal. Certes des mesures de surveillance, dites d'accompagnement, ont été prises. Mais la méfiance est perceptible. D'autre part, cette votation difficile aura un autre enjeu. La libre circulation refusée pourrait remettre en cause les premiers accords bilatéraux déjà conclus. Une crise avec l'Union européenne serait ouverte. Ce danger exige qu'une avance forte soit prise lors du vote sur Schengen. La victoire doit être telle qu'elle ouvre la voie pour le deuxième convoi.

Autre raison de vouloir une victoire décisive. L'ambition de l'UDC est d'apparaître comme disposant d'une minorité de blocage, capable de l'emporter au moins dans la majorité des cantons quand le vote est de portée constitutionnelle. Les politologues admettent que lorsque la majorité devant le peuple est de 56% au moins, il n'y a pas de chance qu'une majorité inverse soit exprimée par les cantons.

Ni Schengen, ni la libre circulation n'exigeront la double majorité. Celle du peuple suffira. Mais elle doit faire apparaître que l'UDC ne dispose pas de capacité de blocage. Il faut donc mettre la barre à 60% de «oui». C'est la marge de sécurité d'un pays qui se veut gouvernable. *ag*

Les réflexions à long terme sont peu fréquentes dans notre pays. Mais depuis quelques années, avec des interrogations autour de la politique de l'immigration, du renouveau de l'économie, en passant par le financement de notre modèle social, l'échelle temporelle des problèmes s'est modifiée.

La gauche semble parfois un peu démunie face à cette nouvelle donne. Le système politique suisse rend singulière la situation du parti socialiste. Il est à la fois parfaitement gouvernemental, présent sans interruption au Conseil fédéral depuis 1959, et oppositionnel, car il joue en permanence des armes de la démocratie directe. Le balancement est constant entre un réformisme modéré et un idéalisme aux accents parfois gauchisants. La plupart des Romands sont souvent reconnus comme les représentants d'une aile gauche du parti et une partie des Alémaniques comme des tenants d'une vision plus pragmatique que certains qualifieraient un peu vite de «blairiste».

Rudolph Strahm, l'actuel «Monsieur Prix», et Simonetta Sommaruga, conseillère aux États du canton de Berne, sont deux des représentants de cette aile alémanique qui se veut plus réaliste. Le livre qu'ils ont fait paraître sur l'avenir de la Suisse, *Für eine moderne Schweiz*, est sans aucun doute la réflexion la plus stimulante produite par la gauche depuis longtemps. L'étroitesse du marché helvétique rend improbable une traduction en français de leur ouvrage. *Domaine Public* a décidé de présenter certaines de leurs analyses et propositions au cours des prochains numéros, enrichies de réflexions de la rédaction.

Nous commençons par la politique de l'immigration traitée par Albert Tille. Ces prochaines semaines, André Gavillet s'occupera de la fiscalité, Jean-Daniel Delley analysera les chapitres consacrés à la croissance et au travail, tandis que la question des groupes de pression et de la mise en œuvre concrète des idées sera présentée par Yvette Jaggi. *DP*

Simonetta Sommaruga, Rudolph Strahm,
Für eine moderne Schweiz, Nagel & Kimche, 2005.

Une politique d'immigration

Pour les auteurs (chapitre 4 du livre), le problème n'est pas la surpopulation étrangère, mais le manque d'intégration des nouveaux arrivants. La Suisse doit accueillir la main-d'œuvre qualifiée dont

Les étrangers représentent un cinquième de la population de la Suisse. C'est un record en Europe, dépassé seulement par le Luxembourg. Le faible taux de naturalisation explique en partie le phénomène. Plus d'un tiers des personnes ayant un passeport étranger sont nées en Suisse ou y résident depuis plus de 30 ans.

Plus de la moitié des immigrés n'ont pas de formation post-scolaire en arrivant en Suisse. Et rien n'est fait pour améliorer leur qualification. La situation s'améliore pour les étrangers de la deuxième génération. Mais le déficit subsiste. Si seuls 3% des jeunes Suisses n'ont aucune formation post-scolaire, c'est dix fois plus pour les jeunes étrangers. Leurs parents, qui méconnaissent le système suisse, ne les incitent pas suffisamment à se former. Résultat: les étrangers représentent 48% des chômeurs et occupent 80 à 90% des emplois précaires; 55% des

continue en page 5

Les propositions de réforme

1. Pour favoriser l'intégration
   - Apprentissage de la langue et familiarisation avec les connaissances fondamentales du droit civil ainsi qu'avec les valeurs humanistes et libérales.
   - Formation et perfectionnement professionnel, conseils d'orientation et *coaching*.
   - Naturalisation facilitée, automatique pour les étrangers de la deuxième génération, pour autant que les parents l'acceptent.

2. Immigration
   - Libre circulation de la main-d'œuvre en provenance de l'Union européenne.
   - Admission des réfugiés en conformité avec le droit international et humanitaire, mais renvoi des émigrants illégaux.
   - Contingents de permis pour les ressortissants non communautaires en formation et la main-d'œuvre hautement qualifiée.

3.- Dumping salarial
   - Force obligatoire des conventions collectives facilitée.
   - Engagement d'inspecteurs pour contrôler le marché du travail.
   - Introduction de salaires minimaux en l'absence de convention collective.
   - Contrôles accrus et sanctions renforcées contre le travail au noir.

sélective et qualifiée

elle a besoin et non pas les étrangers recrutés pour faire les petits boulots. Pour l'asile, il faut sélectionner rapidement et sans faiblesse les nouveaux requérants mais régulariser ceux qui ont pris racine en Suisse.

condamnations pénales sont prononcées contre des étrangers. Ce problème est largement passé sous silence. Selon Max Linder de l'Université de Berne, pendant cinquante ans, la gauche et la droite, dans un consensus non formulé, ont admis l'existence d'une société à deux classes. Le problème n'est pas le nombre des étrangers en Suisse. C'est leur mauvaise intégration dans la société.

La fausse immigration

On entend souvent que l'économie suisse a besoin de main-d'œuvre non qualifiée et que, en conséquence, la politique d'immigration des deux cercles du Conseil fédéral est erronée puisqu'elle ne permet pas de recruter les travailleurs dont le pays a besoin hors d'Europe. C'est une monstrueuse erreur. Notre économie hautement industrialisée a de moins en moins besoin de personnes non qualifiées. Les travailleurs étrangers sans formation, bientôt jetés hors du marché du travail, ne feront qu'alourdir la facture de l'aide sociale. De plus, une telle immigration favorise la sous-enchère dans les métiers déjà mal payés.

Accepter la libre circulation de la main-d'œuvre européenne implique de rigoureuses mesures d'accompagnement pour éviter le *dumping* salarial.

La législation sur les étrangers est une loi de police. Elle ne fait que réglementer les catégories de personnes admises en Suisse. Quasiment muette sur l'intégration des migrants, elle laisse le problème au bon vouloir des privés, des enseignants et de quelques grandes villes. La Suisse, terre d'accueil n'est qu'un slogan. Aucun texte n'impose des mesures d'intégration au marché du travail, au perfectionnement professionnel. L'apprentissage d'une langue nationale est souvent inexistant tout comme celui des grands principes et des mécanismes de base de la société.

L'asile perturbateur

La question de l'asile réveille les peurs. Elle suscite le rejet diffus de l'ensemble des étrangers et représente donc un obstacle à une meilleure intégration des immigrés. Les trafiquants de drogue qui hantent les gares, le harcèlement des jeunes femmes, les vols, ne concernent qu'une petite minorité des requérants d'asile. Mais ces affaires créent un profond ressentiment. Les organes d'entraide, les églises et les communes ont trop longtemps fermé les yeux sur la réalité. Des criminels venus d'Afrique, des Balkans et du Caucase utilisent les filières de l'asile pour s'implanter en Suisse. Il faut reconnaître également que de nombreux requérants d'asile ne sont pas menacés dans leur pays d'origine. Ils fuient la misère. Une attitude trop libérale favorise les bandes de passeurs et un abus de la politique d'asile.

Il faut se montrer ferme dans l'application de la loi à l'égard des nouveaux requérants d'asile et notamment ceux qui n'ont pas de papiers et cachent leur identité. Il faut, en revanche, trouver une solution rapide pour régulariser ceux qui sont depuis longtemps en Suisse dans l'attente d'une décision. *at*

L'avis de DP

Ouverture et pragmatisme

Simonetta Sommaruga et Rudolph Strahm acceptent, pour l'essentiel, l'actuelle réglementation sur l'immigration. Ils ne retiennent pas les critiques faites par une partie de la gauche à la politique des deux cercles qui entérine le tri entre «bons et mauvais» étrangers. Cette attitude plus pragmatique qu'idéologique leur permet de rester «euro-compatibles», ce qui n'est pas à négliger.

Les auteurs sont plus inventifs en préconisant une politique volontariste pour l'accueil des étrangers, notamment en imposant aux entreprises de participer aux coûts de l'intégration de la main-d'œuvre étrangère qu'ils engagent. Les collectivités publiques, et notamment les cantons, doivent aussi abandonner une trop longue passivité. (Le gouvernement vaudois vient de faire un pas en déposant un projet de loi sur l'intégration des étrangers. Mais ce texte, qui énonce de louables intentions, risque fort de rester déclamatoire en cette période de crise budgétaire.)

Les deux auteurs - des Alémaniques - ne mentionnent même pas le droit de vote des étrangers qui est une pièce importante de la politique d'intégration dans les cantons francophones.

Autre point fort de ce projet: le refus d'importer de la main-d'œuvre non qualifiée pour effecteur les travaux que les Suisses ne veulent plus faire. Cette revendication de la droite économique est trop largement partagée au sein de la population.

On retrouve le même mélange d'ouverture et d'orthodoxie avec l'asile: générosité pour la régularisation de ceux qui ont pris racine et fermeté dans le tri des nouveaux requérants. Domaine Public *ne partage pas cette analyse. Le durcissement incessant de la loi sur l'asile est inefficace. Il fait en outre courir le risque d'expulser des requérants réellement menacés dans leur pays. La Suisse ne maîtrisera pas seule le problème de l'asile. Elle doit participer à sa gestion collective en acceptant des quotas de réfugiés sélectionnés, au niveau européen, par une extension de la convention de Dublin ou, au niveau mondial, par le Haut Commissariat pour les réfugiés.* *at*

Le service public s'exporte

Les services des communes qui gèrent la voirie, la distribution de l'eau, l'épuration, détiennent un savoir-faire qu'ils pourraient mettre à disposition des pays en développement. Pas seulement en détachant un expert, notamment à la demande de la DDC, mais en constituant une société sans but lucratif capable d'intervenir dans ce vaste marché comme consultant, analyste, surveillant.

Charlotte Robert, qui connaît à la fois les problèmes du développement et les services des eaux locaux, nous fait part de son expérience.

Suivre le tuyau

«Mes premières expériences m'ont montré que les difficultés que rencontrent les pays en développement viennent de décisions politiques; mes secondes m'ont conduite à visiter différents services industriels et à m'intéresser à leur comptabilité.

- La comptabilité des services des eaux est faite de telle sorte que les prix couvrent toujours les coûts. C'est un bon principe, mais il n'incite pas à l'économie. Et les services industriels ont travaillé depuis des décennies avec ce principe. Je les vois donc mal dans un environnement où ils devraient faire une offre de gestion dans le cadre de paramètres financiers; c'est quelque chose qu'ils n'ont jamais fait, alors que les entreprises privées le font régulièrement.
- La maintenance du réseau, qui est un poste extrêmement important au budget, en est encore à l'enfance de l'art. Ce n'est pas une critique, c'est de nouveau le résultat d'une situation où l'on ne "suivait" pas les tuyaux qu'on installait. A l'heure actuelle, les services industriels en général ne savent pas de quels matériaux sont faits leurs tuyaux et comment ces matériaux peuvent réagir dans les différents terrains. Il y a un groupe de recherche international qui dissémine toutes les informations disponibles pour aider les services à mieux planifier leurs travaux et prévoir leurs coûts.
  La ville de Lausanne a développé un système d'écoute des tuyaux qui est certainement performant mais qui est trop cher pour de petites communes.
- Les décisions politiques. Dans une bonne partie des pays en développement, l'eau est gratuite ou fortement subventionnée. Cela est historique puisque beaucoup de gens vivant en ville ont encore connu une situation où les femmes allaient chercher l'eau à la rivière. Le FMI a évidemment renversé tout cela; il a supprimé les subventions et privatisé l'eau. Si l'eau n'arrive plus dans les quartiers pauvres, ce n'est pas une question de gestion, c'est une question politique.»

Savoir-faire et savoir apprendre

L'expérience des services communaux n'est peut-être pas partout aussi pointue que nous le prétendions. Il faut l'admettre: la certitude que les coûts sont couverts par les prix est confortable comme un oreiller et prépare mal à une intervention sur le marché mondial dans un affrontement concurrentiel.

Mais cette impréparation est une raison supplémentaire pour s'engager hors des frontières, hors des monopoles, non pas pour faire des affaires à l'extérieur, mais dans un but coopératif, pour exporter le service public. L'obligation d'être compétitif ne peut qu'être bénéfique, en haussant et élargissant le niveau de compétence. Le service public extérieur s'en trouverait renforcé.

La création par les communes suisses d'une coopérative capable d'intervenir sur le marché mondial de l'eau comme consultant, analyste, expert, aurait une portée symbolique et pratique. *ag*

A petits pas dans le siècle

Les isolationnistes sont en colère. La réorganisation de l'armée, annoncée jeudi dernier, court-circuiterait la réforme «XXI» à peine entamée, au mépris de la volonté populaire exprimée en mai 2003. Leur colère est compréhensible. En effet, deux des mesures à concrétiser d'ici 2011 heurtent de front leur conception rétrograde de la défense nationale: la réduction drastique des effectifs chargés de la défense du territoire - de neuf brigades de combat à une seule, soit 18500 hommes et femmes - et le renforcement du contingent de maintien de la paix à l'étranger.

En réalité, les nostalgiques de l'armée de papa mènent un combat d'arrière-garde qu'ils ont déjà perdu il y a deux ans. Car le projet «Armée XXI» n'a jamais été conçu comme un modèle coulé dans le bronze, mais comme un cadre destiné à évoluer en fonction de la nature et de l'importance des menaces. Les mesures présentées aujourd'hui - retour du fantassin affecté aux tâches de sûreté intérieure, troupe de combat réduite et valorisation des missions à l'étranger - prennent en compte cette évolution. De fait, le contexte international aurait justifié qu'elles soient introduites en 2003 déjà. Mais le choc aurait été politiquement trop violent et le risque que capote «Armée XXI» trop grand. Aujourd'hui les difficultés financières viennent à point nommé pour justifier ces adaptations.

L'institution militaire, au-delà de sa stricte fonction de défense, constitue l'un des piliers identitaires du pays. Un pilier qu'il n'est pas facile de mouvoir. Ce n'est donc pas un hasard si le nouveau train de réformes ne touche ni aux effectifs globaux - seul change leur répartition entre les missions - ni à l'obligation de servir. Pourtant le débat est loin d'être clos. La mission de soutien aux autorités civiles en cas de catastrophes et de menaces contre la sécurité intérieure pallie l'absence d'une police fédérale et les insuffisances de la protection civile; elle justifie le maintien de l'obligation de servir qui produit des soldats dont on ne sait que faire pour la défense du territoire. Reste également posée la question de la défense en solitaire, au milieu d'un continent qui ne nous est pas hostile et qui progressivement construit une défense commune. Enfin la part de la Suisse aux opérations de maintien de la paix reste encore bien modeste, au vu des avantages que nous retirerions d'un monde moins conflictuel. *jd*

Les archives à l'œuvre

Le protestantisme genevois se sonne en spectacle avec la bénédiction de la technique et de Luther.

A côté de la cathédrale Saint Pierre, le Musée international de la réforme, inauguré en avril à Genève, retrace l'histoire du protestantisme au travers d'un nombre considérable de manuscrits, d'ouvrages, de gravures, de tableaux et de portraits de personnages austères. Situé dans la maison Malet, construite en 1723, le musée aurait pu devenir une collection d'archives pour érudits. Mais Sylvia Krenz et René Schulz, responsables de la muséographie, ont réussi à éviter que les visiteurs moins savants ne se sentent accablés par tant de documents historiques et de notices explicatives.

Tirant parti de l'architecture de la vieille demeure, ils en ont conservé l'atmosphère bourgeoise et familiale en recréant un ameublement caractéristique des lieux de vie. Les visiteurs parcourent ainsi le salon, la salle à manger et la cave. Chaque pièce est dédiée à une thématique particulière, allant de la guerre des religions à Calvin et Genève, en passant par le cabinet de musique où le visiteur peut écouter, entre autres, des psaumes huguenots et des chorals luthériens.

Une visite animée

Dans le salon, un spectacle audiovisuel permet de se familiariser avec l'histoire de la réforme. Sur les deux miroirs muraux, le portrait de Martin Luther s'anime et explique le scandale des indulgences. Une seconde animation rassemble, dans la salle à manger, toutes les personnalités du protestantisme, conviées à un dîné fictif durant lequel le dialogue porte sur la prédestination. Grâce à un jeu de lumière sobre autour d'une table dressée, le visiteur est vite pris au jeu de cet échange théologique.

Montages informatiques d'anciennes gravures illustrant les persécutions liées à la révocation de l'Edit de Nantes ou fac-similés découpés et reconstruits en différentes parties amovibles dans une boîte-théâtre que le visiteur peut actionner au moyen d'une manivelle, tous les moyens sont utilisés pour animer les archives exposées. Le musée a su se rendre attrayant pour un public varié sans négliger pour autant le discours historique détaillé et précis. Tout au plus, le visiteur peut-il ressentir négativement un certain prosélytisme en faveur des valeurs véhiculées par le protestantisme et l'absence de toute critique. Mais cela était sans doute inévitable puisque le musée se veut également une plateforme de rencontres proposant des réflexions sur les grandes questions théologiques et compte jouer un rôle actif dans les débats religieux actuels. *cf*

Kingdom of Heaven

Les croisades saisies d'incertitude

Si vous aimez le grand cinéma populaire hollywoodien, dans la veine de *Lawrence d'Arabie* ou de *Titanic*, allez voir *Kingdom of Heaven* (Le royaume des Cieux, même si on ne traduit plus les titres désormais) de Ridley Scott. Faire aujourd'hui un film sur les croisades qui se conclut avec la prise de Jérusalem par Saladin est un exercice sur le fil du rasoir, en nos temps d'antagonismes exacerbés entre Islam et Occident.

Le scénario est remarquable de virtuosité. Le héros qui fait avancer l'histoire est un Franc bien sûr, mais les aventuriers sans scrupules le sont aussi, ainsi que les fanatiques religieux. Saladin est un prince noble et généreux, mais il a aussi des va-t-en guerre dans son camp. Ridley Scott n'a eu qu'à puiser dans l'histoire. Baudouin IV, le roi lépreux, Renaud de Châtillon, le pilleur de caravanes, Gui de Lusignan, le prince un peu veule, sont bien tels que les chroniqueurs de l'époque les ont vus. Sans doute les templiers n'étaient pas tous les fanatiques religieux présentés sur l'écran, mais certains l'étaient sûrement.

Ridley Scott est certainement le meilleur pour filmer des batailles. Les combats sont prodigieux. Selon les spécialistes, les armes, les machines de guerre et les méthodes de combat correspondent exactement à ce que l'on sait du XII[e] siècle. On passera sur l'histoire d'amour qui s'écarte de la réalité historique et sur les trois dernières minutes totalement invraisemblables.

Mais ce genre de spectacle somptueux introduit sans y toucher un petit doute dans l'esprit du spectateur: rien n'est tout blanc ou tout noir, tout est toujours plus incertain qu'il n'y paraît. A son meilleur niveau, et c'est le cas ici, la grande manière hollywoodienne, sous l'apparence du divertissement, est toujours décapante et critique face aux pouvoirs installés. Finalement, le sénateur McCarthy avait raison: ces réalisateurs sont des gens dangereux. *jg*

Ils tiennent au dialecte

Le 2 mai, Zweissimmen fêtait le centenaire de l'arrivée du MOB dans la station et donc de la liaison ferroviaire avec l'Oberland bernois. Les Oberlandais de la région ont tenu compte du fait que la ligne commence à Montreux et se sont exprimés en allemand. La conseillère d'Etat Barbara Egger a discouru dans le plus parfait *Berndeutsch*, fait malicieusement souligné dans *Der Bund* qui se demandait s'il fallait de préférence enseigner l'allemand comme première langue étrangère à Berne. A noter que la télévision de la Suisse alémanique estime que c'est sa chance de produire des émissions en dialecte. *cfp*

Ecrivain d'amour

Anne Rivier

Jeanne est partie précipitamment de chez sa mère. Dégrisée, Alice s'est remise à son bureau afin de rédiger une nouvelle lettre à feu son époux.

MONSIEUR MON FEU,

Vous êtes un récidiviste impénitent, vous et vos cauchemars! Devant tant d'obstination, un vouvoiement s'impose. Vous l'aurez mérité. Que me voulez-vous exactement? Je considère que mon travail de deuil est fort recevable. D'aucuns s'en contenteraient. Vous prétendez que non, c'est votre droit. Mais que vous me sommiez nuitamment d'expurger mes modestes épîtres de leurs inconvenances, ça je m'y refuse. Autant récrire l'Ancien Testament sans guerre ni violence!

Serait-ce qu'à l'instar de votre unique fille vous vous sentiez obligé de voler au secours de ces clients (et clientes) que j'aurais arbitrairement rayés de ma pratique? Pour Jeanne la féministe mes choix sont scandaleux? Peut-être. Nonobstant, les femmes, je m'en beurre le moule à tarte. Seuls quelques hommes m'importent et stimulent encore ma plume aujourd'hui, figurez-vous!

Voyez le cas de votre camarade et collègue Philippe Laporte. En ce moment, sa vie ressemble à un roman-feuilleton. Son église est régulièrement investie, évacuée, puis réinvestie par des requérants d'asile déboutés (ce qui expliquerait par ailleurs sa relative désaffection à mon égard). Voilà notre ébranlable ministre débordé, dépassé par les événements, raison pour laquelle je lui ai proposé de sous-traiter ses sermons, en attendant que la situation se pacifie. Il est enchanté et adopte mes prêches en l'état, sans retouches, tels que Dieu dans son Inépuisable Invention me les a dictés.

Non, mon cher Feu, je n'ai pas perdu la main. Ma recette n'a pas varié depuis notre collaboration d'antan: une place primordiale est donnée à l'humour et à la légèreté, le sourire en liniment sur la sécheresse du Verbe. Ne vous y trompez pas, cependant, j'évite ce qui dans la pastorale usuelle pourrait déculpabiliser les fidèles à l'excès! L'Eternel se doit de juger. A son Eglise la mission d'élever le débat, elle qui comprend les erreurs de chacun et offre le pardon à tous. Mes prônes sont courts, parfois crus mais chrétiennement exigeants.

Ainsi, pas plus tard que samedi dernier, j'ai planché sur la Parole: *Maudit soit celui qui fait fléchir le droit de l'étranger, de l'orphelin et de la veuve*, Deutéronome 27/19. J'ai porté l'accent sur les clandestins, les sans-papiers, j'ai évoqué leurs enfants, démunis parmi les démunis. Sans polémiquer j'ai plaidé le respect de l'éthique élémentaire et réclamé l'application élargie du droit au refuge et à la solidarité. Je n'affabule pas, mon Allongé, avec Laporte en chaire, ce fut un triomphe! Et tes exconfrères de crier au loup, dénonçant un cas patent de concurrence déloyale. Moi je jubile, je baigne à miel! *Quand l'émulation bat le rappel, Alice Merveille sort sa truelle.*

Par quel canal tes collègues Campiche et Roulet ont-ils obtenu mon adresse? Mystère. Ils viennent de me contacter en bonne et due forme. «Nous avons appris que chez notre cher Laporte l'Assemblée des Brebis enfle et prospère à ravir. Or, de source fiable et autorisée, il appert que vous seriez liée à ce miracle. Notre Corporative Fraternité souhaiterait ardemment pouvoir bénéficier de votre expérience. Que diriez-vous d'un Atelier d'Ecriture Sainte? Nous serions huit pasteurs confirmés, huit élèves des plus assidus. Mille fois merci, Madame, et que Dieu vous insuffle et vous enfièvre!»

Mon avenir est assuré, mon Feu! Ta veuve en écrivain parpaillot! Peut-on imaginer clientèle plus régulière, et plus morale? Je leur facturerai le juste prix, car il n'y a pas de péché à ordonner sa charité. Quant à diversifier les genres et les courants, pourquoi pas, les abbés ont leurs pannes eux aussi. Ma devise est du reste toute trouvée. *Du Vieux ou du Jeune Testament, Alice choisit les bons moments. Moins rabat-joie que les rabbins, plus culottée que les curés, elle rédige vos homélies pour éviter qu'on y roupille.*

Là, mon Malicieux, tu as ri. Enfin! Bienvenue sur mes terres, mon Revenant! Que ma fanfare t'accueille en héros au sein de mes vivants et de mes rares survivantes. Oui, l'échoppe de ta Griffonneuse Publique a maigri, et j'en suis soulagée. A la poubelle, les gourds, les empotés! A la corbeille les emmerdeuses, les inconstantes et les pleureuses! Jeanne a beau s'offusquer, il me fallait agir, de peur que les femmes ne me rendent furieusement misogyne.

Car leur candeur m'insupporte. Ah l'amour! L'aveuglement coupable des vite Illusionnées! Femmes comme des hélices, comme des moulins, femmes girouettes qui gaspillez vos énergies à aimer toujours, à désaimer sans fin, femmes des tragédies et des vaudevilles, comment gommer les fausses certitudes de vos vingt ans, comment adoucir vos trentaines enchaînées d'enfants? Je ne veux plus entendre rugir vos quarantaines dans le désert des amants, ni gémir vos cinquantaines dépossédées, vos hommes partis prier sur d'autres autels. Adieu donc, et bon vent, mes sœurs de la Case Départ!

Là, tu ne ris plus, mon Feu, tes oreilles ont soudain défrisé. Alice, est-ce bien mon Alice, cette harpie vociférante? Tu t'insurges, tu te récries, tu défends mes semblables, belle tâche en vérité, et combien aisée, toi qui les comprenais si mal. Et dans cet élan généreux tu oses réveiller le souvenir de ta propre mère, ta sainte génitrice. Alors là, pour le coup, c'est moi qui bouillonne.

Ta mère ne t'aimait pas, mon pauvre Ami, il serait temps que tu l'admettes, ta mère n'a aimé qu'un seul de ses enfants, ton frère Jacques, son ange blond, son Jacquot chéri. Ta mère est morte comme elle a vécu, mon Feu, surgelée dans la gangue de ses principes, indifférente au sort de ses congénères à sang chaud.

Ces mères de glace, on devrait les éliminer à la naissance. C'est signé Alice. *(A suivre)*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
François Chérix (fc)
Alex Dépraz (ad)
Jean-Daniel Delley (jd)
Carole Faes (cf)
André Gavillet (ag)
Anne Rivier
Charlotte Robert (cr)
C-F. Pochon (cfp)
Albert Tille (at)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 5863,
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch